



Délibération
Du Comité Syndical
Du 03 juillet 2026

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

☒ sa publication sur le site internet du SITAC le 07/07/2026

☐ sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 06/07/2026

Id S2low : 062-256204033-20260703-A4_03_07_2026-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET

A4 : Désignation des représentants à la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Rapporteur : Monsieur Guy ALLEMAND, 3^{ème} Vice-président

Par délibération en date du 26 juin 2003, le Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis a mis en place la commission consultative des services publics locaux dans le respect des dispositions de l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cette commission doit notamment se prononcer sur l'ensemble des documents relatifs à l'exploitation des services publics en gestion déléguée (rapport du délégataire, bilans d'activités...) et sur les projets de délégation.

Elle comprend des représentants de l'assemblée délibérante, désignés dans le respect de la représentation proportionnelle, ainsi que des représentants d'associations locales, nommés par l'organe délibérant.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

➤ **APPROUVE** la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux comme suit :

- 3 membres titulaires et 3 membres suppléants désignés au sein du SITAC
- 3 membres titulaires et 3 membres suppléants représentants des associations locales

➤ **APPROUVE** le vote à la main levée pour la désignation des représentants titulaires et suppléants du SITAC

➤ **DESIGNE** pour représenter le Comité Syndical du SITAC les membres suivants :

En qualité de titulaires :

- Monsieur Guy ALLEMAND
- Monsieur Benjamin DOUAY
- Monsieur Julien CORDENOS

En qualité de suppléants :

- Monsieur Jean-François LACROIX
- Monsieur Jacques MERLEN
- Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

➤ **DESIGNE**, pour siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du SITAC, les représentants des associations locales suivantes, à raison d'un membre titulaire et d'un suppléant par association désignés par elle :

- Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CCLV)
- Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir (UFC Que Choisir)
- Opale Vélos Services (OVS)

ADOPTE A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 03 JUILLET 2026 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-six, le vendredi trois juillet, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Sébastien CASTELLE en qualité de 1^{er} Vice-Président du SITAC, sur la convocation qui lui a été adressée le vendredi vingt-six juin.

Présents :

Titulaires :

Monsieur Guy ALLEMAND
Monsieur Fabrice BALLART
Madame Natacha BOUCHART
Monsieur Eric BUY
Monsieur Romuald CADET
Monsieur Sébastien CASTELLE
Monsieur Julien CORDENOS
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Monsieur Daniel DIWUY
Monsieur Benjamin DOUAY
Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE
Monsieur Michel HAMY
Monsieur Sylvain JORE
Monsieur Pierre-Louis LEFEBVRE
Monsieur Théo LEVELEUX
Madame Laurence LOUCHEZ
Madame Faustine MALIAR
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Cyril POLLET
Monsieur Jean-Marc PUISSESSEAU
Monsieur Albert ROUSSEZ
Madame Frédérique VAN ROOY

Suppléants :

Madame Dorothée LACHEVRE
Monsieur Jean-Marc LEROY
Madame Christine GARDIN
Madame Emilie SANIEZ

Excusés :

Monsieur Valentin BAILLEUX
Monsieur Eric BOUTROY
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Monsieur Frédéric HENOT
Monsieur Jean-François LACROIX
Monsieur Ladislav LOZANO
Monsieur Philippe MIGNONET, pouvoir à Monsieur Sébastien CASTELLE
Monsieur Pascal PESTRE
Monsieur Michel ROHART, pouvoir à Monsieur Jacques MERLEN

Nombre de membres : 32	Quorum : 17	Nombre de présents : 27	Voix exprimées : 29
------------------------	-------------	-------------------------	---------------------